



ETOILE PORTESIENNE TENNIS

FICHE ADHESION ECOLE DE TENNIS 2022 - 2023

Pour permettre l'inscription au club de Portet sur Garonne et l'adhésion à la FFT, il est nécessaire de renseigner les informations ci-après

Enfant			
Nom			
Prénom		Ville de naissance	
Date de Naissance		Sexe	<input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> M
Nationalité		Classement	

Responsable de l'Enfant	
Nom	
Prénom	
Adresse	
Téléphone	
Email @	

Cotisations Club (Adhésion au club + Licence FFT + cours)			
TARIFS		PORTET	EXTERIEUR
BABY TENNIS (3 à 5 ans)	1 entraînement par semaine	<input type="checkbox"/> 110 €	<input type="checkbox"/> 125 €
GALAXIE TENNIS (6 à 10 ans)	1 entraînement par semaine	<input type="checkbox"/> 135 €	<input type="checkbox"/> 150 €
CLUB ADOS (11 à 17 ans)	1 entraînement par semaine	<input type="checkbox"/> 155 €	<input type="checkbox"/> 170 €
Clé pour l'ouverture des courts et des cadenas (seulement la 1 ^{ère} année)		<input type="checkbox"/> 7 €	<input type="checkbox"/> 7 €
Inscription au Championnat Départemental Individuel		<input type="checkbox"/> 10 €	<input type="checkbox"/> 10 €
TOTAL :			

QUESTIONNAIRE DE SANTÉ POUR LES MINEURS :

Je soussigné représentant légal, atteste avoir renseigné avec

l'enfant, le questionnaire de santé spécifique aux mineurs et avoir répondu par la négative à l'ensemble des rubriques, sinon fournir un certificat médical datant de moins de six mois.

Date :

Signature du représentant légal :

COUPON SPORT MAIRIE PORTET :

J'ai fait la demande de **coupon sport** à la Mairie de **Portet** (Faire 2 chèques : 1 de 35€ et l'autre du complément à l'ordre du TENNIS PORTET)

PASS SPORT CONSEIL DEPARTEMENTAL :

J'ai fait la demande (Faire 2 chèques : 1 de 50€ et l'autre du complément à l'ordre du TENNIS PORTET)

Je souhaite une facture pour mon adhésion OUI NON Attestation CE donnée au club

Inscription : faite pour la totalité de la saison, le paiement se fait par chèque, coupon ANCV ou espèce.
Possibilité de régler en plusieurs fois par chèques remis et datés du jour de l'inscription.

Toute inscription est définitive. L'arrêt en cours d'année, peu importe le motif, ne donne pas droit au remboursement ou à l'arrêt des remises de chèques.

Tout dossier incomplet ne sera pas traité.

Renseignements : tcportet@fft.fr

PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

1. Coordonnées personnelles

L'adhésion au Tennis Club de Portet sur Garonne (le « club ») entraîne de facto l'adhésion du membre au Comité départemental de Tennis de la Haute-Garonne (le « comité »), à la Ligue Occitanie (la « ligue ») et à la Fédération Française de Tennis (la « FFT »). Par conséquent, le club, le comité, la ligue et la FFT pourront être amenés à utiliser les données personnelles -notamment l'adresse électronique -communiquées par le membre, pour les besoins de l'organisation de l'activité fédérale (notamment l'envoi de tout courrier non sollicité lié à la gestion des membres des associations, etc.). A cette fin, les informations collectées seront susceptibles de donner lieu à un traitement informatique par le club, le comité, la ligue et la FFT.

Sous réserve de l'accord du membre, le club, le comité, la ligue et la FFT pourront éventuellement réutiliser ces informations à toutes autres fins (notamment tout courrier non sollicité, électronique ou non, ne concernant pas directement l'organisation de l'activité fédérale), et pourront également être amenés à les transférer à titre onéreux ou gratuit à leurs partenaires commerciaux respectifs.

A cet égard, merci de bien vouloir cocher l'une et/ou l'autre des cases ci-après :

- Je consens à l'utilisation de mon adresse électronique à des fins autres que celles liées à l'organisation de l'activité fédérale.**
- Je ne souhaite pas que les informations me concernant -hors adresse électronique - soient utilisées à des fins autres que celles liées à l'organisation de l'activité fédérale.**
- Je ne souhaite pas que les informations me concernant fassent l'objet de transferts à titre gratuit ou onéreux.**

2. Droits et devoirs

En tout état de cause, conformément à l'article 39 de la Loi « Informatiques et Libertés » du 6 janvier 1978, le membre dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données le concernant.

Pour l'exercice de ces droits, le membre est invité à s'adresser par courriel à l'adresse électronique du club : tcportet@fft.fr ou par courrier postal au club. Il peut également s'adresser à la FFT (fft@fft.fr / 2 avenue Gordon Bennett, 75016 Paris).

Le membre peut également, pour des motifs légitimes, s'opposer au traitement des données le concernant.

Le membre trouvera des informations sur ses droits et devoirs et sur la protection des données individuelles sur le site de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (www.cnil.fr).

Je soussigné(e), agissant en qualité de représentant légal de

- reconnais que l'adhésion au Tennis Club de Portet sur Garonne entraîne l'acceptation du règlement intérieur de celui-ci et des Statuts et Règlements de la Fédération Française de Tennis (FFT),
- reconnais avoir conscience des risques inhérents à la pratique sportive et avoir été informé et pris connaissance des garanties d'assurance proposées avec la licence,
- reconnais avoir été averti de l'intérêt de souscrire des garanties complémentaires proposées par la FFT afin de bénéficier d'une meilleure indemnisation en cas de dommage corporel,
- atteste être en possession d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du tennis y compris en compétition datant de moins de moins de 3ans et/ou avoir renseigné le questionnaire de santé QS-SPORT (cerfa n°15699*01) et avoir répondu par la négative à l'ensemble des rubriques pour cette saison sportive.
- autorise le Tennis Club de Portet sur Garonne pour sa communication interne et/ou externe, à utiliser, l'image de la personne, objet de la présente fiche, et cela sur tout type de support (notamment sur le site internet du club).

Date :

Signature :

CADRE RESERVE AU TENNIS PORTET :

Date réception dossier :

Païement Date Encaissement	Espèce	Chèques			ANCV
		N° chèque	Nom	Banque	
SEPTEMBRE					
NOVEMBRE					
JANVIER					